

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 56 (1983)

Heft: 1-2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Légende couverture:

Swissbau 83: du 1 au 6 février 1983, à Bâle.

Edition

section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président
René Gay, Genève, vice-président
Fernand Hermenjat, Lausanne, secrétaire
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, chargé de cours à l'EAUG, rue de la Barre 14, 1005 Lausanne, tél. (021) 22 62 73

Comité de rédaction

Président: B. Vouga.
Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, P. Gilliand, A. Jaquet.

Administration et publicité

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne
Chèques postaux 10-6622
Tél. (021) 20 41 41

Diffusion

La revue HABITATION est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour le plan d'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

Abonnements

Suisse: Fr. 27.50 par an. Etranger: Fr. 40.—. Prix du présent numéro: Fr. 3.40. Chèques postaux 10-6622

A nos lecteurs

Dans le secteur de la construction, les prévisions pour 1983 ne sont pas bonnes et la conjoncture ne va pas s'améliorer. Cependant l'industrie suisse du bâtiment ne sombre pas dans le pessimisme, ainsi qu'en témoignent le nombre des exposants inscrits à la Swissbau 83 et l'accroissement des surfaces d'exposition louées. Il existe donc dans notre pays une industrie du bâtiment qui fait preuve de vitalité; d'autre part, il existe aussi, parmi la population, des besoins de construction non satisfaits: l'intensité de l'actuelle crise du logement — dont nous parlons en page 5 de ce numéro — montre bien qu'il faudrait construire beaucoup plus de logements, pour lesquels il ne serait pas difficile de trouver des preneurs, malgré la récession économique. Or on ne construit pas assez, et les investisseurs traditionnels du secteur privé restent en position d'expectative: il y a donc un problème de financement de la construction de logements. La politique américaine des taux d'intérêts élevés a notamment offert aux capitaux des placements nettement plus rémunérateurs. Mais le problème n'est pas qu'économique, il est aussi politique; il existe dans l'opinion publique un fort courant qui réclame «moins d'Etat» et qui, dans le domaine du logement, propose de réduire — en fait — les interventions de l'Etat dans le domaine du logement: en témoignent les menaces qui pèsent actuellement sur la politique d'aide au logement de la Confédération.

Il nous semble qu'en période de pénurie dramatique de logements, le rôle global des instances étatiques — Confédération, cantons et communes — ne doit pas être affaibli, mais renforcé, si l'on veut éviter que ne s'aggrave la distorsion entre l'offre et la demande, et que ne se creuse un fossé entre les couches les plus aisées de la population et les catégories moins favorisées, qui ont à pâtir au premier chef d'une situation de rareté et de cherté. Telle est la position de l'USAL, association faitière des promoteurs de logements d'utilité publique, et des coopératives d'habitation. En particulier, la section romande de l'USAL entend renforcer son action d'incitation et de concertation, et développer son appui aux coopératives, notamment en réorganisant son secrétariat; nous aurons l'occasion d'y revenir.

Quoi qu'il en soit, il faut construire: la responsabilité des coopératives d'habitation est engagée. Toutes ne sommeillent pas, et plusieurs d'entre elles se sont mises à la tâche; nous présenterons, dans le courant de 1983, projets et réalisations qui attestent de leur dynamisme. **Pierre-Etienne Monot**

Sommaire

Un symposium sur l'utilisation du sol à l'EPF — Lausanne	4
Logement: crise et confusion, par Pierre-Etienne Monot	5
Le deuxième salon «Habitat et Jardin», plus grand et plus complet	7
Swissbau 83: l'industrie du bâtiment reste optimiste	9
Les exposants informent:	10
Gonon isolation SA — Eternit — Bau + Industriebedarf SA — A. Roserens — Fibriver — Pavatex — Percid SA — Neucalora SA — Bois homogène SA — Sarna Kunststoff AG — SA Hunziker et Cie — Sager AG — Tegum SA — Elco — Marcmetal SA — Domotec SA — Oertli — S. Peyer SA.	